

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 35 (1977)

Heft: 3

Vorwort: Communication

Autor: Goetschin, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communication

Lors de sa séance du 4 mai 1977, l'Assemblée générale de notre société a pris un certain nombre de décisions importantes qu'il convient de faire connaître à l'ensemble de nos membres et amis. Elle a notamment :

- a) pris acte de la démission du Comité de direction de MM. G. André, M. Cosandey, H. Magnenat, A. Masnata, F. Oulès, Cl. Reymond et A. Studer. Chacun des membres démissionnaires du Comité a rendu des services éminents à notre association et en est remercié ici avec reconnaissance ;
- b) élu au Comité, MM. E. Gabus, directeur général, Nestlé SA ; R. Heimberg, directeur financier, J. Bobst et Fils SA., R. Herren, lic. sc. com. et éc., directeur, SA des Câbleries et Tréfileries de Cossonay et A. Mattei, professeur de micro-économie, Université de Lausanne ;
- c) réélu au Comité, MM. E. Berdoz, J. C. Gisling, P. Goetschin, J. Golay, A. Jenny, Cl. Lasserre, Fr. Maillard, H. Reymond, P. Rüttimann, F. Schaller et A. Vuille ;
- d) adopté plusieurs modifications des statuts, à savoir (texte nouveau en italiques) :
Art. 2, § 2 : « La société travaille en collaboration avec l'Université de Lausanne. Elle peut aussi entrer en relations avec d'autres institutions poursuivant un but similaire et créer sous son patronage, une ou des associations dans des domaines spécialisés d'études et de recherche. »
Art. 8, § 3 : « Les pouvoirs de l'Assemblée générale sont ceux prévus par la loi et les statuts. Elle élit pour une durée de quatre ans :

1. le président
2. les autres membres du comité
3. les vérificateurs des comptes

Le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes ne sont rééligibles qu'une fois en tant que tels ; s'ils sont élus à un autre titre, il n'est pas tenu compte des élections précédentes à une autre fonction. »

Art. 9, § 1 : « Le Comité se compose de 7 à 15 membres. Il désigne le secrétaire général et le trésorier. »

Art. 9, § 3 : « La société est valablement engagée par les signatures conjointes du président, du secrétaire général ou du trésorier. »

P. Goetschin
président